

ort de la Secrétaire du

IV

# COMITÉ FRANÇAIS DE SECOURS AUX ENFANTS

ŒUVRE COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MEMBRE DE L'UNION INTERNATIONALE DE SECOURS AUX ENFANTS

L'UNION INTERNATIONALE DE SECOURS AUX ENFANTS N'A AUCUN CARACTÈRE POLITIQUE NI CONFESIONNEL

## SECTION PROVENÇALE

SECRETARIAT

ÉCOLE DE LA TREILLE  
PAR LA VALENTINE  
MARSEILLE



TÉLÉPHONE : GARIBALDI 96-55

CHÈQUES POSTAUX N° 533-70

Marseille le 8 Juin 1941

PRÉSIDENTE : M<sup>lle</sup> ANGLES, INSPECTRICE GÉNÉRALE HONORAIRE

Monsieur THELIN  
Secrétaire général de  
l'Union Internationale de  
Secours aux Enfants  
GENÈVE

### RAPPORT DE LA SECTION PROVENÇALE DU C.F.S.E.

La situation économique en France s'est beaucoup aggravée depuis quelques mois.

Le rationnement est très sévère et, pour certaines matières, on n'arrive pas à utiliser le nombre-pourtant restreint-de tickets qui sont accordés: ainsi pour la viande, les corps gras. Les oeufs, le poisson sont introuvables (même dans une ville maritime comme Marseille). Les fruits et les légumes frais sont si chers que les gens de condition précaire, et même de condition moyenne, ne peuvent pas en acheter: ainsi les cerises (si chères aux petits), coûtent, en pleine récolte - 18 à 20 Fr le kg. D'autre part, l'achat de chaussures et vêtements (dans l'attente des cartes) est pratiquement impossible.

La situation des enfants devient donc de plus en plus précaire, de plus en plus dangereuse.

Elle l'est physiquement et moralement - les parents, sous-alimentés, sans travail, séparés, anxieux, ayant vécu et revivant toutes les douleurs de la guerre, de l'invasion, de la défaite; de l'occupation sont souvent sombres, agités, incapables d'élever leurs enfants avec un peu de raison et de douceur. Plus que jamais les petits sont abandonnés. Pourtant l'avenir est en eux seuls.

Déjà, dans les Etablissements d'enseignement on ressentait - d'une façon sensible et souvent cruelle - les conséquences de la guerre de 1914-18. Que sera-t-il de nos pauvres ~~enfants~~ petits si tous ceux qui ont au coeur l'amour de la justice et le souci des "lendemains de l'humanité ne se liguent pas pour travailler à les sauver?

Nous avons appris avec bonheur par Mr ARNI que Mr THELIN et le Bureau de Genève faisaient un très gros effort pour adapter l'U.I.S.E. à une tâche qui - étant donnée l'étendue du malheur - devient vraiment immense.



Cela ouvre pour nous de grands espoirs. Je me suis permise de vous exposer - dans un précédent rapport - pourquoi la formule HEBERGEMENT nous paraît actuellement la meilleure et, à vrai dire, la seule parfaitement adaptée aux circonstances.

Certes, nous ne méconnaissions pas l'intérêt des "parrainages" à domicile et sommes extrêmement reconnaissants de ceux que vous ~~me~~ avez bien voulu nous accorder, mais justement à cause de l'extrême détresse des familles à cause de l'appel impérieux d'argent, la somme remise chaque mois est presque fatalement absorbée par les besoins généraux de la maisonnée.

Malgré un travail et un choix très stricts nous n'avons que rarement la certitude que cette somme destinée à l'enfant lui est réellement consacrée.

Au contraire, dans les colonies d'enfants, le secours atteint son ~~efficience~~ maximum d'efficacité.

Le choix des enfants est fait avec grand soin. Tâche difficile (et douloureuse) étant donné l'afflux des demandes et le nombre si réduit actuellement des places dont nous disposons.

La Sect. Prov. étant composée - et on peut dire animée - surtout par les membres de l'enseignement, sous l'autorité de M<sup>lle</sup> Angles, Inspectrice Générale de l'Enseignement, connue et aimée, d'une façon très fervente, dans les milieux scolaires, des centaines ~~de~~ d'instituteurs et d'institutrices s'occupent du recrutement dans les écoles. Et qui seraient aussi bien placés qu'eux pour connaître les enfants? Ce sont les mêmes collègues qui, en 1939 donnaient si généreusement pour les enfants espagnols de l'exode ( Nous avons 7 Maisons dans la région ! ) Et ce sont les mêmes enfants qui, alors, joignaient leurs petits sous aux parrainages mensuels de leurs maîtres - ce sont les mêmes enfants qui maintenant ont "toujours faim".

Vous trouverez ci-joint l'appel que nous comptons envoyer dans les écoles. Je dis que " nous comptons " car il y a le terrible barrage de la censure.

Aussi bien, puisque j'ai l'occasion de vous faire tenir directement une lettre, dois-je vous parler de nos possibilités de secours.

I- SECOURS FRANÇAIS - pratiquement monopolisé par le Secours National - organisation officielle avec interdiction pour les autres comités de faire appel à la générosité publique. C'est pourquoi nous sommes tellement gênés depuis la guerre et n'avons pu poursuivre notre oeuvre avec nos propres ressources et selon nos vues. Si notre appel actuel "passe" nous espérons reconstituer quelques parrainages ( le Secours National ne fait pas d'hébergement ) - Il fallait que vous connaissiez cette situation de fait.

#### II- SECOURS AMERICAIN

La Croix Rouge Américaine : Oeuvre très importante et bien comprise, distribution de pain, de vitamines, de lait pour les enfants, de layettes etc., cela dans toute la zone non-occupée et à tous ceux qui entrent dans les catégories établies.

Les Quakers : Je vous ai dit, je crois, que nous étions en opposition parce que dans les Colonies ( installées par nous, financées par eux ) dont ~~ils~~ ils ont le recrutement, celui-ci excluait presque entièrement nos petits compatriotes. Voici les chiffres :

Les Caillols : sur 60 enfants, 7 Français.

La Rouvière : sur 33 - I -

Mouriès : sur 33 - <sup>colonie</sup> -

Par contre à Saint-Rémy pour laquelle nous avons repris notre autonomie : sur 35 enfants : 6 espagnols + 4 Grecs + 25 Français victimes de guerre.

6<sup>te</sup> 1939



L'action des Quakers s'explique :

- 1°- parce qu'ils reçoivent la majorité de leurs ressources d'organisations juives, espagnoles etc... avec des affectations spéciale
- 2°- parce que ~~leur~~ le Bureau actuel fait une politique très <sup>S.</sup> personnelle;
- 3°- leur oeuvre n'étant pas réservée aux enfants, ils ne mettent pas le problèmes de l'Enfance au premier plan.

III- SECOURS SUISSE ( Cartel Suisse de Secours aux Enfants victimes de la Guerre ) que vous connaissez. 143 parrainages sont distribués par nos soins à notre Bureau de la Rue de Bausset. Le Cartel à, en France, ses propres maisons. L'année dernière il a accueilli à Talloires ( c-colonie non ouverte cette année ) 84 petits Marseillais pauvres.

Enfin, nous avons l'UNION INTERNATIONALE DE SECOURS AUX ENFANTS que nous confondrions volontiers avec nous-mêmes.

Nous sommes très heureux de pouvoir créer, grâce à vous, la grande Maison de Saint-Roman. Le bail sera signé incessamment et nous commencerons de suite l'installation.

Nous sommes très heureux que vous ayez accepté notre demande de parrainages dans nos colonies enfantines. Les rapports ci-joints vous montreront ce que peut donner la formule des "roulements" ( voir le rapport du Dr Leroy et celui de la Directrice de la Colonie de ~~xxx~~ St-Rémy ). Les photographies de M. Arni - comparées à celles d'autres enfants photographiés dans les rues de Marseille seront aussi un témoignage indiscutable. Ces beaux et riants visages sont ceux de ces enfants que le Dr Leroy décrit à leur arrivée à St-Rémy " chétifs, blafards, épouvantés... "

Ces "roulements" permettent de secourir un plus grand nombre d'enfants. De plus, ils évitent l'injustice que constituent, en une époque aussi douloureuse, des goupes favorisés.

Pendant que nous avons les enfants nous leur assurons la ~~me~~ meilleure alimentation possible ( voir menus de St-Rémy ); cela ne se fait pas sans d'énormes difficultés. A ce sujet, dans la mesure où les importations de Suisse deviendraient possibles, nous serions infiniment reconnaissant à l'UNION de nous procurer des denrées particulièrement nécessaires aux enfants : laits, fromages, chocolat, fruits secs. Notre effort porte aussi sur l'éducation : atmosphère calme, habitudes d'ordre, d'entraide... Les progrès sont sensibles dès la 3° ou 4° semaine. Pour le nouveau groupe de St-Rémy nous vous enverrons les graphiques des poids, taille etc.

Nous voudrions que SAINT-ROMAN soit la 1ere Maison de l'U.I.S.E. en notre pays.

D' être ~~Quelle~~ soit dans les Bouches du Rhône cela a les avantages que voici : 1°- Zone non-occupée et Provence, terre bénie du ciel... 2°- Nous avons toujours choisi nos locaux loin des centres afin qu'ils soient - quoiqu'il puisse encore advenir - à l'abri de tous faits de guerre.

3°- La Sect. Prov. - de part sa composition et son expérience - a l'habitude de la création, de l'organisation, du contrôle des Maisons d'Enfants.

4°- Marseille compte un nombre particulièrement élevé d'enfants très menacés .

5°- Pour les enfants que nous recevrons des autres Sections, le "Midi" a un grand attrait. Notre Comité National nous a envoyé ces jours-ci une petite parisienne ( tout à fait abandonnée ) dont la joie était merveilleuse devant la mer, sous le soleil.



6° - Un Bureau pour toute la Zone libre a été ouvert à Marseille avec une active et dévouée secrétaire. Cela nous permet :

- de rassembler toute les sympathies des membres des régions non occupées;
- d'être en relation avec notre Bureau de Paris par sa Présidente;
- enfin de voir régulièrement Mme Malaterre-Sellier et de travailler avec elle ce qui est un grand avantage (et un agrément) pour nous tous.

Mlle Angles, Mme Malaterre et tous nos membres sont extrêmement attachés au maintien et ~~au~~ à l'établissement de ces colonies où, par groupes, les enfants viendront reprendre les forces nécessaires à passer la tourmente sans mal irréparable.

Et nous avons reçu, les deux dernières lettres de M. THELIN - et la visite de M. Arni - comme de très précieux gages d'espérance.

La Secrétaire Générale  
de la Section Provençale :

*H. Julien*

Mme Henriette Julien